

Lorsque les individus échappent aux mesures de sécurité des douanes et des passeports, d'importantes ressources humaines et financières sont consacrées à leur recherche, leur poursuite et leur extradition. Beaucoup de pression est exercée sur les organismes chargés de l'application de la loi pour retracer les individus et les organismes illégaux, allant du terrorisme au trafic de drogues, des réseaux de contrebande à l'espionnage. Bien que ces questions importantes viennent rarement à la connaissance du public, les répercussions des erreurs commises ont une visibilité extrêmement élevée, tout en étant nuisibles sur les plans politique, économique et social.

Le Bureau des passeports atteint l'objectif de sécurité en développant un document qui comporte de nombreuses caractéristiques et mesures de sécurité. Des procédures strictes sont en place dans le but d'assurer l'authenticité du passeport et l'admissibilité du requérant. Ce niveau de sécurité procure confort et sécurité, chez-soi et à l'étranger, à tous les Canadiens et aux autorités des gouvernements étrangers. La question de la sécurité est particulièrement critique en ce qui a trait aux traversées entre les États-Unis et le Canada en raison du haut volume de celles-ci.

RA > 22 *Les objectifs* > Le Bureau des passeports s'est fixé plusieurs objectifs distincts visant la sécurité pour 1996-97.

La technologie de la carte: Accès sécuritaire et facile aux États-Unis...

Objectif 1 : Tels qu'il est mentionné auparavant, l'introduction de cartes pour les voyages aux États-Unis, afin de fournir une façon sécuritaire de traverser la frontière tout en minimisant les délais.

Le Bureau des passeports a choisi des cartes optiques et est en train de leur faire subir des tests pour étudier leur résistance à la falsification et leur durabilité, par l'entremise d'un laboratoire de tests indépendant. La carte utilise la technologie la plus avancée en ce domaine et maximise les capacités de mise en mémoire afin de satisfaire aux besoins combinés du Bureau des passeports et de CIC. Ces mesures sont testées avec le plus grand soin, tout en se souciant de l'importance de protéger l'information électronique.

En plus de la technologie de la carte, des mesures de sécurité ont été adoptées par le Centre d'enregistrement des aéroports - CANPASS - un projet pilote pour tester l'efficacité des cartes passeports utilisées par les voyageurs qui traversent fréquemment la frontière à l'Aéroport

international de Vancouver. Deux représentants officiels des passeports ont été affectés à la réception des demandes pour ce projet, qui incluait la confirmation de l'identité et de la nationalité des requérants et de la transmission électronique du dossier au Centre d'enregistrement CANPASS... toute l'information concernant le titulaire était confirmée et approuvée par le représentant officiel autorisé, et les précautions de sécurité complètes étaient observées.

Jusqu'à maintenant, les deux projets se sont avérés de grands succès et, une fois les tests complétés, devraient s'avérer une mesure solide et sécuritaire pour éliminer les traversées illégales tout en maintenant un accès rapide entre les deux pays.

Objectif 2 : Initier les étapes menant à l'introduction de la nouvelle génération des passeports avec l'objectif d'empêcher la contrefaçon ou la modification des documents.

En préparation à la nouvelle conception des passeports, la Direction de la sécurité, de la politique et de l'admissibilité a entrepris des pourparlers productifs avec la plupart des principaux intervenants en affaires dans les domaines de la sécurité de l'encre, du papier et de l'imprimerie. De plus, des initiatives ont été prises afin d'étudier et de mettre en œuvre des technologies et des systèmes nouveaux et émergents.

L'amélioration dans l'échange d'information entre l'administration centrale et les bureaux régionaux et l'amélioration des liens électroniques pour l'avenir ont été étudiées, avec la perspective d'améliorer les procédures de sécurité. En portant une attention particulière à la fois à la protection de l'information individuelle et à la sécurité nationale, ces liens électroniques satisferont aux normes réglementaires de sécurité de la technologie de l'information.

Objectif 3 : Examiner les occasions et les paramètres pour que le Bureau des passeports puisse mettre à exécution ses expertises concernant la sécurité des documents en menant une évaluation du contrôle de la qualité de la livraison par les manufacturiers pour le compte d'autres organismes du gouvernement canadien responsables de documents sûrs.

L'évaluation du contrôle de la qualité de la livraison par les manufacturiers pour le compte d'autres organismes du gouvernement canadien responsables de documents sûrs a dû être remise cette année. Alors que le Bureau des passeports y a mis beaucoup de travail et